



Article 1 : Organisation

Le **Figeac Raid O'Célé** est organisé par le FINO (Figeac Nature Orientation) le **Samedi 24 septembre 2016**.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout instant le présent règlement.

Article 2 : Règlement

Le règlement définit les règles de fonctionnement de la manifestation. Le fait de s'inscrire à la manifestation entraîne l'acceptation entière et sans restriction du présent règlement.

Le **Figeac Raid O'Célé** se déroule dans le respect des règlements visant à la protection de la nature et de l'environnement. Le comité d'organisation se réserve le droit de disqualifier tout concurrent ne respectant pas les consignes d'un membre de l'organisation ou l'environnement (abandon de déchets, non-respect des concurrents et autres randonneurs, clôtures, enclos pour troupeaux non refermés ou abîmés...).

Article 3 : Assurance

L'inscription au **Figeac Raid O'Célé** engage la responsabilité civile du concurrent qui doit contracter une assurance personnelle.

L'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur.

La responsabilité de l'organisateur, ne saurait, en aucun cas, être recherchée en cas de vol, perte ou détérioration de tout objet personnel des participants, matériel ou autre quel qu'il soit. Les participants s'engagent sur le **Figeac Raid O'Célé** en toute connaissance de cause. Ils dégagent par avance les organisateurs de toute responsabilité pénale et civile en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir.

Article 4 : Déroulement de l'épreuve

Le **Figeac Raid O'Célé « Elite »** s'effectue en équipe de 2 (Homme, Femme, Mixte) ou en solo.

Le **Figeac Raid O'Célé « Découverte »** s'effectue en équipe de 2 (Homme, Femme, Mixte) ou en solo.

La progression des équipes se fait en orientation à pied et à VTT.

Des barrières horaires sont placées sur le parcours, pour vous permettre de regagner l'arrivée dans les temps.

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée.

Figeac Raid O'Célé « Elite » 61 Km D+1200m

Epreuve 1 : Course d'Orientation, ordre libre, 5 Kms

Epreuve 2 : VTT suivi d'itinéraire en vue aérienne, 7,4 Kms

Epreuve 3 : Course d'Orientation, ordre libre en mémo, 2 Kms

Epreuve 4 : VTT suivi d'itinéraire en couloir, 6 Kms

Epreuve 5 : Course d'Orientation, ordre imposé, 8 Kms + option

Epreuve 6 : VTT'O, ordre libre, 15 Kms + option

Epreuve 7 : Trail balisé 4 Kms

Epreuve 8 : VTT suivi d'itinéraire IOF, 8 Kms + option VTT suivi d'itinéraire IGN, 8 Kms

- **10h30**-Accueil des participants **Raid ELITE**, retrait des dossards (Combe Longue à Béduer)
- **11h45**-Briefing du **Raid ELITE**(Combe Longue à Béduer)
- **12h00**-Départ du **Raid ELITE**(Combe Longue à Béduer)



Figeac Raid O'Célé« Découverte » 32 Km D+600m

- Epreuve 1 : Course d'Orientation, ordre libre, 3 Kms
- Epreuve 2 : VTT suivi d'itinéraire en vue aérienne, 7 Kms
- Epreuve 3 : Course d'Orientation, ordre libre, en mémo 2 Kms
- Epreuve 4 : VTT suivi d'itinéraire en couloir, 4 Kms
- Epreuve 5 : Course d'Orientation, ordre imposé, 3 Kms
- Epreuve 6 : VTT suivi d'itinéraire IOF, 5 Kms
- Epreuve 7 : Trail optionnel balisé
- Epreuve 8 : VTT suivi d'itinéraire IOF, 8 Kms

- **12h15**-Accueil des participants **Raid DECOUVERTE**, retrait des dossards (Combe Longue à Béduer)
- **13h15**-Briefing du **Raid DECOUVERTE** (Combe Longue à Béduer)
- **13h30**-Départ du **Raid DECOUVERTE**(Combe Longue à Béduer)

18h00-Début de la restauration

19h00-Remise des récompenses

Article 5 : Inscription

La limite des inscriptions est fixée au **15 septembre 2016**. (Caché de la poste faisant foi)

Le droit d'inscription s'élève à **50€ par équipe** et **30€ pour les solos** pour le parcours « **Elite** »

Le droit d'inscription s'élève à **40€ par équipe** et **25€ pour les solos** pour le parcours « **Découverte** ».

L'épreuve « Découverte » s'adresse à toutes personnes âgées de 16 ans (dans l'année) et plus, pour les mineurs de plus de 16 ans, une autorisation signée par les / le parent(s) (ou tuteur légal) devra être jointe avec le bulletin d'inscription.

L'épreuve « Elite » s'adresse uniquement à des concurrents majeurs (pas de mineur sur l'épreuve).

Tout participant devra fournir **un certificat médical datant de moins de 1 an de non contre-indication à la pratique du raid multisports en compétition**, ou bien une **licence sportive FFCO en cours de validité le jour du raid**.

Les droits d'inscription comprennent :

- Le droit de participer à l'épreuve.
- 1 lot à chaque participant.
- Cartes CO + douches chaudes + Point de lavage VTT + Ravitaillement.
- Les frais d'organisation, de sécurité.
- Le repas de fin de Raid.

L'inscription est définitive lorsque l'équipe aura :

- Acquitté ses droits d'engagements.
- Retourné le bulletin d'inscription correctement rempli.
- Les certificats médicaux ou photocopie des licences sportives avant la date du raid.

Le nombre de place est limité à 60 équipes (et/ou solo) pour chaque RAID.



Seul le forfait pour raison médicale (certificat médical faisant foi) fera l'objet d'un remboursement du droit d'inscription.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation

Article 6 : Matériel

Matériel obligatoire par concurrent : 1 VTT -1 casque -1 sac à dos (prévoir transport des chaussures) – 1 réserve à eau, bidon, etc. -1 sifflet – 1 frontale

Matériel obligatoire par équipe : 1 trousse de matériel de réparation pour VTT -1 téléphone portable (avec le numéro de l'organisation) -1 couverture de survie-1 boussole

Matériel vivement conseillé :1 porte carte VTT.

Article 7 : Sécurité

Un poste « secours » sera présent sur le lieu d'arrivée de la manifestation (Combe longue à Béduer).

Le port du casque est obligatoire pour les 2 équipiers durant toutes les épreuves de VTT. Les concurrents doivent respecter le code de la route et doivent absolument marquer un temps d'arrêt aux intersections de routes ou de chemins ruraux ouverts à la circulation.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours pour des raisons de sécurité. Les concurrents devront alors suivre les nouvelles consignes.

Article 8 : Chronométrage

Le chronométrage se fera avec le système SPORTident (**caution de 50€ par équipe**).

Le chronométrage est continu du départ à l'arrivée du raid. Au temps de course seront ajoutées les pénalités.

Si les boîtiers semblent défectueux, poinçonner sur la carte et le signaler à l'organisation.

L'équipe doit être au complet aux pointages de chaque balise (sous peines de disqualification).

Article 9 : Abandon

L'abandon d'un membre de l'équipe entraîne la mise hors course de l'équipe. Tout concurrent ayant abandonné ou hors course devra quitter l'épreuve. IL A POUR OBLIGATION DE PREVENIR et de remettre dans les plus brefs délais son dossard à un organisateur à l'ARRIVÉE de la course ; à défaut, il supportera les conséquences pécuniaires qui pourraient en découler (frais de recherche, ...).

Article 10 : Classement / Remise des récompenses

Il sera récompensé sur les circuits Elite et Découverte, les 3 premiers au scratch et le 1er de chaque catégorie (sans cumul de récompense). Ces différents classements seront établis par rapport au temps d'arrivée du deuxième équipier franchissant la ligne.

Article 11 : Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image.